

Parlementaires BRUXELLES-BRABANT WALLON.

PV n°8 Séance du 07.02.2022.

Suite aux mesures sanitaires cette réunion se déroule en vidéo-conférence.

Présents : MM. Dujardin, Gillard, Lamy, Monsieur L., Muylaert, Van Wallendael.

Excusé : M. De Greef.

Invité : M. Delchef (pdt. CdA.-A.W.B.B).

1. Approbations

1.1. procès verbal n°6 séance du 04.01.2022.

pt 3. Motivation de l'avant-projet : le remplacement des indemnités annuelles par des indemnités à chaque mutation. **ajouter :** et limitées dans le temps.

Après lecture le P.V. est approuvé.

1.2. procès verbal n°7 séance du 10.01.2022.

pt 4.1. Frais de déplacement arbitres. Trop perçu. (PV CP/BBw n° 15 du 23.12.2021)

remplacer le texte par : Le groupe condamne avec fermeté ces agissements.

De manière générale, les arbitres ne sont pas sanctionnés pour leurs manquements, nous estimons qu'il serait opportun d'établir des dispositions (via modification statutaire) afin de protéger les clubs.

Nous souhaitons en débattre lors d'une réunion de travail (CFA/BBw-CP/BBw-parl.BBw) suggérée par le pdt. du CP/BBw.

Après lecture le P.V. est approuvé.

2. Correspondance.

La correspondance IN et OUT est parcourue.

3. Suivi des points traités lors des dernières réunions.

3.1. Application du PC9 - Arbitre régional.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse du Dpt. Arbitrage/AWBB.

3.2. Arbitrage provincial.

En réponse à la demande de la CFA-BBw nous établissons les sujets de la réunion avec les responsables :

- contrôles des frais de déplacement des arbitres et mesures à prendre.
- modalités des désignations des arbitres dans les divisions jeunes.
- informations hebdomadaires pour les clubs des désignations.

3.3. Situation crise sanitaire. (calendriers)

A la lecture du PV du Département Relations CP-CdA du 25.01.2022, la situation nous semble sous contrôle.

4. Tour de la province.

4.1. Règlements des Coupes BBw 2021-2022.

Examen et commentaires concernant les courriers reçus (FB Ixelles.2640- Royal IV Brussels.1423) et le rapport du CP-BBw reconnaissant son erreur.

A deux reprises nous avons averti le CP-BBw des manquements (notre PV 3 du 11.10.2021 pt.7.1 et notre PV5 du 06.12.2021 pt.3.3.).

Nous souhaitons que le règlement appliqué jusqu'à ce jour soit appliqué jusqu'au terme des compétitions.

4.2. Coupes AWBB Demi-finales et Coupe AWBB 3X3.

MM. Delchef nous rappelle les résultats obtenus par les clubs de BBW, nous félicitons les joueurs et joueuses ainsi que les dirigeants des clubs.

4.3. Situation du CJP-BBW.

MM. Delchef nous signale des retards dans la gestion des dossiers des dernières réunions. Le Département Juridique-AWBB a pris des dispositions pour résorber ces retards.

4.4. Cours d'arbitrage.

Un cours est programmé le samedi 26 février de 9h à 18h à la salle Omnisport de Jette. Chargé de cours MM. Kisiigha Joachim.

5. Rapports de nos représentants dans les différents comités nationaux et régionaux.

5.2. Commission législative (MM. Van Wallendael).

Réforme des indemnités de Formation (PM12).

Le dossier est étudié principalement au niveau des coefficients appliqués et de la durée de la période de formation.

MM. Dujardin s'inquiète des capacités informatiques pour appliquer le nouveau système.

MM. Monsieur L. demande des informations concernant la ventilation de l'indemnité de formation lors d'une mutation.

MM. Muylaert craint que l'allongement à 35 ans de l'obligation risque de nuire aux clubs des divisions les plus basses.

L'ordre du jour n'ayant pas été épuisé une réunion extraordinaire en vidéo-conférence se tiendra le mardi 15 février 2022 à 20h.

Y. Van Wallendael /Y. Lamy.